

Septembre 2011

Québec, le 25 octobre 2011

Monsieur Raymond-Robert Tremblay
Directeur général
Cégep de Trois-Rivières
3500, rue de Courval
Trois-Rivières (Québec) G8Z 1T2

Objet : Suivi de l'évaluation de la composante de la formation générale

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion du 21 septembre 2011, la Commission a pris connaissance du suivi fait par le Cégep de Trois-Rivières pour donner suite au rapport d'évaluation de la composante de la formation générale. La Commission lui avait recommandé de s'assurer de la prise en compte des intentions éducatives poursuivies en formation générale dans les travaux d'élaboration des épreuves synthèses de programmes.

Lors de l'évaluation de l'application de la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, la Commission a conclu que les épreuves synthèses de programme permettent aux étudiants de démontrer qu'ils intègrent les savoirs essentiels incluant ceux de la formation générale. En conséquence, la Commission lève la recommandation.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La secrétaire générale par intérim,

Hélène Gaudreau

c. c. M^{me} Lucie Comeau, directrice des études